

## Le métier d'Aide-Soignant

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.



**Fiche RNCP N° :** RNCP35830

**Certificateur :** Ministère chargé de la santé

**Date de publication de la fiche :** 28/07/2021

**Date d'échéance de l'enregistrement :** 01/09/2025

## Les conditions d'admission à la formation Aide-Soignant

➤ **Pré-requis :** Pas de diplôme nécessaire

En Formation Initiale	En Formation Continue
<p>- Inscriptions sur le site : <a href="https://www.ifas.chu-lille.fr/">https://www.ifas.chu-lille.fr/</a> Dossier à fournir contenant des pièces obligatoires et facultatives</p>	<p>- Inscriptions sur le site : <a href="https://www.ifas.chu-lille.fr/">https://www.ifas.chu-lille.fr/</a> Dossier à fournir contenant des pièces obligatoires et facultatives - Pour les agents du CHU, se référer au Service de la Formation Continue.</p>

## Les délais d'accès

Formation initiale (complète ou partielle)	Formation professionnelle
<p><b>A TITRE INDICATIF</b> <b>Dates d'inscription :</b> 15 janvier au 10 juin 2025 <b>Date des résultats de sélection :</b> 24 juin 2025 <b>Date d'entrée en formation :</b> Pré-rentrée : 29 août 2025 Rentrée : 1e septembre 2025</p>	<p><b>A TITRE INDICATIF</b> <b>Cf rubrique : Formation initiale</b> Selon l'article 11 du référentiel aide-soignant, <b>les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service</b> peuvent accéder à la formation <b>sur avis de la direction sans sélection selon certains critères.</b></p>

La durée de la formation	La capacité d'accueil	Le Tarif*	Le niveau de certification
<p><b>1 540 heures :</b> 770 h / cours 770 h / stages</p>	<p>70 élèves</p>	<p><b>Tarif 2025/2026 : A titre indicatif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Parcours complet : 7 680 €</li> <li>➤ Parcours partiel : Tarification selon les modules à valider.</li> </ul> <p>Prise en charge par le Conseil Régional pour les jeunes en poursuite d'études et les demandeurs d'emploi, <b>sous certaines conditions.</b></p>	<p>À l'entrée : pas de niveau requis sauf pour les ressortissants hors Union Européenne qui doivent justifier <b>d'une attestation de langue française type B2</b></p> <p>À la sortie : <b>Niveau 4</b></p>

\*Les conditions générales de vente de nos prestations de formation sont accessibles sur notre site internet

## Les objectifs de la formation : Aptitudes et Compétences visées

Les cinq blocs de compétences permettent de valider les onze compétences et dix modules en formation complète.

- Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ;
- Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ;
- Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ;
- Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte des lieux et situations d'intervention ;
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques.

### Les méthodes pédagogiques

### Les modalités d'évaluation

- Méthodes actives et participatives en présentiel et distanciel
- Face à face pédagogique
- Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)
- Travaux pratiques
- Enseignements dirigés
- Cours magistraux
- Simulation en santé

- Epreuves écrites et orales
- Pratiques de simulations
- Analyse de situations professionnelles et de pratiques

Taux de réussite ***	Taux de satisfaction *	Taux d'insertion dans l'emploi **	Taux d'interruption de la formation	Taux de rupture de contrat d'alternance	Taux d'abandon
92 %	94,11 %	80 %	5,79 %	Non concerné	14,49 %
<small>* 17 réponses / 57 apprenants (juin 2024)</small>		<small>** 14 réponses / 46 diplômés (Session Juillet 2024)</small>		<small>*** 92 % (Session Juillet 2024)</small>	

### Les débouchés

### Les évolutions professionnelles

### Les passerelles

Etablissements sanitaires, médico-sociaux publics ou privés, Etablissements extra hospitaliers.	Infirmier	Accès aux études d'infirmier, au diplôme d'Auxiliaire de Puériculture, Ambulancier et Assistant de Régulation Médicale
---	-----------	--

### Contacts

Email : [secifas@chu-lille.fr](mailto:secifas@chu-lille.fr)  
 Tél : 03 20 44 60 75  
 Site internet : <https://www.ifas.chu-lille.fr/>  
 Adresse : **Institut de Formation des Aides-Soignants**  
 Institut Gernez Rieux  
 2, Rue du Docteur Schweitzer  
 CS 70001  
 59037 Lille Cedex

### Témoignages

**Corinne** : « Je suis fière d'avoir été admise dans cet institut pour devenir aide-soignante. La formation est intense mais l'équipe pédagogique nous encadre et nous soutient. »

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.  
 Référent handicap : 03 20 44 52 03 / [handicap@chu-lille.fr](mailto:handicap@chu-lille.fr)  
 Institut de Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.